

TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL
« Investment Facilitator, en charge des activités de facilitation des investissements privés auprès des
antennes EDBM à Diégo et Nosy Be (Axe Nord) »
Poste basé à Diégo

1. CONTEXTE

Le Plan Emergence Madagascar (PEM) pour 2019-2023 prône un développement socio-économique durable, basée sur la bonne gouvernance. A cet effet, le PEM accorde une attention particulière à la promotion du secteur privé, incluant un axe fort sur l'entrepreneuriat.

L'Economic Development Board of Madagascar (EDBM), en tant qu'Agence nationale de Promotion des Investissements (suivant le décret 2018-900 du 03 août 2018) est chargé de concevoir et de mettre en œuvre, en concertation avec le Gouvernement et le Secteur Privé, et suivant le Plan Emergence Madagascar, la stratégie nationale en matière d'accroissement des investissements directs privés nationaux (IDN) et étrangers (IDE).

Pour atteindre cet objectif stratégique, l'EDBM structure ses interventions autour de trois grands axes :

- ***l'amélioration du climat des affaires***, en appuyant et en accompagnant le Gouvernement dans la définition et dans la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur privé, la mise en place de réformes relatives à l'amélioration du climat des affaires, à travers la promotion du dialogue public privé (DPP);
- ***la promotion des investissements***, sur la base des secteurs (productifs) identifiés comme prioritaires par le PEM, notamment : l'Agriculture, l'Energie , l'Industrie et le Commerce, le Tourisme, le Transport (infrastructures de liaison) ;
- et ***la facilitation des investissements***, soit l'accompagnement des investisseurs dans leurs démarches de préétablissement, d'établissement et d' « after-caring » (cadre d'extension d'activités), incluant les formalités administratives auprès du guichet unique EDBM.

La portée des activités et des services délivrés par l'EDBM touche l'intérêt économique à l'échelle nationale, les différentes Régions étant identifiées comme les pôles de production (et donc porteur du développement socio-économique inclusive et durable du pays) dans les différents secteurs d'opportunités économiques du pays. Sur le plan organisationnel, outre la structure centrale où siège la direction générale, dans les Régions, EDBM est représenté par un Chef d'antenne dans chacune des grandes villes suivantes : Antsirabe, Fianarantsoa, Tuléar, Tamatave, Majunga, Diégo et Nosy Be. Les services déployés actuellement au niveau de ces antennes, couvrent essentiellement les conseils et l'accompagnement des porteurs de projets et entrepreneurs, particulièrement dans la création d'entreprises.

Dans les perspectives de renforcer ses activités dans les Régions de Madagascar, la redynamisation des antennes opérationnelles ainsi que la mise en place de nouvelles antennes sont de mise, avec pour objectif de décentraliser davantage les services de promotion et d'accompagnement des investissements privés, de conseils et d'accompagnement aux entreprises et investisseurs. Il s'agira également de mobiliser et d'impliquer davantage l'ensemble des acteurs et parties prenantes locaux (Autorités locales, Services Techniques Déconcentrés, Secteur privé et Partenaires Techniques et Financiers) dans les activités (ciblées) d'amélioration de l'environnement des affaires et dans la mobilisation d'investissements privés, suivant les axes prioritaires du PEM au niveau local, ainsi que les opportunités offertes par les Régions concernées.

En outre, plus d'interactions entre EDBM au niveau central et les antennes régionales sont attendues, en ce qui concerne particulièrement : la promotion des DPP régionaux/sectoriels/filières visant l'amélioration de

l'environnement des affaires ; en étroite collaboration avec l'équipe centrale, contribuer à l'identification et la promotion des opportunités d'investissements privés (IDE, IDN et entrepreneurs/start up) existants localement.

C'est dans ce cadre que l'EDBM entend recruter un **Consultant Individuel**, pour occuper la fonction « **d'Investment Facilitator** » (En charge de la facilitation des investissements privés), **dans l'opérationnalisation des services de facilitation des investissements auprès des antennes EDBM à Diégo et Nosy Be**, en vue de la concrétisation des dits investissements privés.

2. LES OBJECTIFS DU CONSULTANT

Sous la hiérarchie du Directeur Général de l'EDBM et sous les supervisions directes du Directeur des Services aux Investisseurs et du Directeur des Réformes et du Développement du Secteur privé, l'« **Investment Facilitator** » aura pour mission principale ***d'apporter son Assistance Technique à la direction générale (incluant les directions opérationnelles)*** dans **la facilitation et la concrétisation d'investissements privés** dans les Régions d'implantation des antennes concernées ***et d'appuyer les Chefs d'antennes EDBM à Diégo et Nosy Be pour une meilleure performance des antennes.***

Il (ou elle) sera en charge particulièrement des activités ci-après listées :

- **Renforcement des services aux Investissements/aux investisseurs [en collaboration/coordination avec la DSI]**
 - Accompagner activement le déploiement des services digitalisés de l'EDBM au niveau régional (en coordination avec le Guichet Unique central) : ORINASA (création d'entreprise), etc.
 - Identifier les opportunités d'investissements locaux en collaboration avec les autorités locales et identifier les projets d'investissements existants localement (IDN);
 - Assister les IDE dans les Régions d'implantation des antennes concernées ;
 - Déployer et/ou renforcer les services d'accompagnement/conseils au préétablissement, à l'établissement et post-établissement (after-care) des entreprises : conseiller, orienter et assister les investisseurs sur les activités liées à la création d'entreprise et les opportunités d'investissements offertes ; assurer la qualité et la fluidité du service offert aux investisseurs ; organiser des rencontres entre investisseurs et porteurs de projets ;
 - Prendre part aux différents travaux de réflexion sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme proactif de promotion des investissements qui contribuera à (1) faire augmenter de manière significative le nombre et la qualité des investisseurs potentiels et à (2) faire augmenter le taux de conversion des investisseurs potentiels en investisseurs réels.
 - Renforcer la collaboration Collectivités Territoriales Décentralisées et les services déconcentrés territoriaux / entités sectorielles locales/ les groupements du secteur privé/ les chambres de commerce et d'industrie en matière de promotion des investissements ;

- **Assistance technique aux Chefs d'antennes dans la gestion et la coordination des activités de l'antenne relatives à la promotion des investissements**
 - Accompagner et assister les Chefs d'antennes dans l'élaboration et la mise en œuvre des PTBA (Plan de Travail et Budget Annuel) sur le volet promotion des investissements relatifs aux deux Régions ;
 - Assister les Chefs d'antennes dans le suivi et l'évaluation des activités des antennes, particulièrement en ce qui concerne la promotion des investissements ;

- Collaborer étroitement avec le Projet Pôle Intégré de Croissance (coordination régionale) dans la promotion des opportunités locales d'investissements et d'affaires ;
 - Participer dans l'organisation de réunions et d'évènements EDBM dans les Régions d'implantation des antennes concernées ;
 - Contribuer aux réflexions stratégiques et opérationnelles des activités de l'EDBM pour la promotion des investissements dans les Régions d'implantation des antennes concernées et prendre part à la définition et à la mise en œuvre des stratégies sectorielles prioritaires ;
 - Contribuer de manière proactive aux rapports d'activités des antennes ;
 - Participer aux réunions locales mobilisant le secteur privé (investisseurs) et traitant de l'environnement des affaires ;
 - Contribuer au renforcement de l'image et du positionnement de l'EDBM au niveau local ;
 - Contribuer à la promotion des investissements dans les Régions d'implantation des antennes concernées ;
- **Contribution à l'amélioration de l'environnement des affaires [sous la supervision de la DRDSP]**
- Prendre activement part à la préparation et à l'organisation des Dialogues Public-Privé Régionaux, ayant trait particulièrement à la promotion des investissements : coordination avec la direction des réformes (niveau central), identification des acteurs et des parties prenantes locales ;
 - Assurer la communication locale sur les activités du DPP, les points d'avancement ;
 - Former les Chefs d'antennes à la contribution à l'amélioration de l'environnement des affaires.

Et contribuer à toute tâche que le DG EDBM pourrait lui confier dans le cadre de ses compétences.

L'Investment Facilitator couvrant les antennes EDBM à Diégo et Nosy Be travaillera en étroite collaboration avec l'équipe centrale (Direction des Services aux Investisseurs ou DSI, incluant le Guichet Unique ; Direction des Réformes et du Développement du Secteur Privé ou DRDSP ; Direction de la Communication et des Relations « Corporate » ou DCRC ; Direction Administrative et Financières ; Cellule de Veille Economique et Stratégique ; Cellule Projets PTF).

3. RESULTATS ATTENDUS

- La dynamisation des activités liées à l'attraction des investissements de l'EDBM dans les Régions d'implantation des antennes concernées est effective (visibilité l'antenne assurée) ;
- Les projets d'investissements privés dans les Régions d'implantation des antennes concernées sont identifiés et accompagnés ;
- Les IDE potentiels identifiés dans les Régions d'implantation des antennes concernées sont accompagnés et assistés ;
- La collaboration avec les Services Techniques Déconcentrés et les deux Régions est renforcée ;
- La stratégie visant à améliorer l'environnement local des entreprises, afin d'attirer davantage d'investissements, est améliorée de façon continue ;
- Les antennes EDBM à Diégo et Nosy Be renforcent leur performance au-delà des services du Guichet Unique, en renforçant les services d'appui à la réalisation d'investissements privés.

4. LIEU, DUREE DE LA MISSION ET REMUNERATION DU CONSULTANT

Le poste est basé à Diégo, mais le Consultant est appelé à effectuer des déplacements professionnels au niveau national. La mission du Consultant est prévue pour une durée de dix-huit (18) mois avec possibilité d'extension selon la nécessité. La confirmation et le renouvellement du contrat seront conditionnés par une évaluation de

performance du Consultant qui sera conduite après une période d'essai de 6 mois, ensuite annuellement, avec le soutien technique du PIC et de la Banque mondiale.

Le Consultant sera rémunéré sur une base forfaitaire mensuelle à définir avec le Directeur Général de l'EDBM. Cette rémunération sera établie dans le contrat de services.

5. OBLIGATIONS DE RAPPORTS

La prestation du Consultant couvrira une période de 6 mois calendaire. Elle sera renouvelable en fonction du besoin et du niveau de satisfaction de la Direction Générale à l'issue de cette période.

La langue de travail et celle des livrables sera exclusivement le français.

Le Consultant est soumis à une obligation de rapports périodiques, notamment :

- Rapports trimestriels d'activités faisant état des situations de l'avancement des activités planifiées, la réalisation d'indicateurs de performance (dont la concrétisation d'investissements privés), incluant le rapport financier des activités réalisées localement avec l'appui des PTF ;
- Rapports annuels, consolidant et résumant les principales réalisations, les points de blocage et les solutions proposées ainsi que les actions recommandées pour l'année N+1 ;
- A l'issue de la consultation, le consultant livrera un rapport final relatant chaque situation réelle des antennes. Il(elle) émettra une appréciation générale, après évaluation, des capacités techniques du Chef d'antenne ainsi que des recommandations pour améliorer les antennes EDBM.

6. DEVOIR DE RESERVE ET CONFIDENTIALITE

L'Investment Facilitator est soumis à une obligation de réserve et ne peut engager la responsabilité de l'EDBM sans en référer préalablement au DG lui-même. De même, il est astreint à l'obligation de confidentialité.

7. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant individuel à qui sera confiée la mission devra justifier du profil et des qualifications ci-après :

- Titulaire d'un Diplôme Bac+4 en Economie, Gestion ou Administration (ou privée) ;
- Expériences professionnelles de sept (7) années minimum, dont au moins trois (trois) années en tant qu'Assistant Technique de haut niveau (Senior) de projets et programmes de développement, ou en tant que coordonnateur de projets dans le secteur privé ;
- Une bonne connaissance de l'environnement des affaires et des problématiques du secteur privé malagasy ;
- Bonne connaissance de la culture de dialogue et de concertation (public-public et public-privé) ;
- Une très bonne connaissance du contexte socio- économique des Régions d'implantation des antennes concernées ;
- Méthodique, rigoureux (se), intègre, sens poussé du relationnel
- Très bonne capacité rédactionnelle
- Une parfaite maîtrise de la communication tant à l'écrit qu'à l'oral
- Une parfaite maîtrise de l'outil informatique et bureautique
- Une parfaite maîtrise de la Langue française et une bonne connaissance de l'Anglais
- Expériences dans des projets de développement financés par des bailleurs de fonds tels que la Banque Mondiale, l'Union Européenne, le système des Nations Unies, le FIDA sont un atout

TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL
« Investment Facilitator, en charge des activités de facilitation des investissements privés auprès des
antennes EDBM à Tuléar et Fort Dauphin (Axe Sud) »
Poste basé à Tuléar

1. CONTEXTE

Le Plan Emergence Madagascar (PEM) pour 2019-2023 prône un développement socio-économique durable, basée sur la bonne gouvernance. A cet effet, le PEM accorde une attention particulière à la promotion du secteur privé, incluant un axe fort sur l'entrepreneuriat.

L'Economic Development Board of Madagascar (EDBM), en tant qu'Agence nationale de Promotion des Investissements (suivant le décret 2018-900 du 03 août 2018) est chargé de concevoir et de mettre en œuvre, en concertation avec le Gouvernement et le Secteur Privé, et suivant le Plan Emergence Madagascar, la stratégie nationale en matière d'accroissement des investissements directs privés nationaux (IDN) et étrangers (IDE).

Pour atteindre cet objectif stratégique, l'EDBM structure ses interventions autour de trois grands axes :

- ***l'amélioration du climat des affaires***, en appuyant et en accompagnant le Gouvernement dans la définition et dans la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur privé, la mise en place de réformes relatives à l'amélioration du climat des affaires, à travers la promotion du dialogue public privé (DPP);
- ***la promotion des investissements***, sur la base des secteurs (productifs) identifiés comme prioritaires par le PEM, notamment : l'Agriculture, l'Energie , l'Industrie et le Commerce, le Tourisme, le Transport (infrastructures de liaison) ;
- et ***la facilitation des investissements***, soit l'accompagnement des investisseurs dans leurs démarches de préétablissement, d'établissement et d' « after-caring » (cadre d'extension d'activités), incluant les formalités administratives auprès du guichet unique EDBM.

La portée des activités et des services délivrés par l'EDBM touche l'intérêt économique à l'échelle nationale, les différentes Régions étant identifiées comme les pôles de production (et donc porteur du développement socio-économique inclusive et durable du pays) dans les différents secteurs d'opportunités économiques du pays. Sur le plan organisationnel, outre la structure centrale où siège la direction générale, dans les Régions, EDBM est représenté par un Chef d'antenne dans chacune des grandes villes suivantes : Antsirabe, Fianarantsoa, Tuléar, Tamatave, Majunga, Diégo et Nosy Be. Les services déployés actuellement au niveau de ces antennes, couvrent essentiellement les conseils et l'accompagnement des porteurs de projets et entrepreneurs, particulièrement dans la création d'entreprises.

Dans les perspectives de renforcer ses activités dans les Régions de Madagascar, la redynamisation des antennes opérationnelles ainsi que la mise en place de nouvelles antennes sont de mise, avec pour objectif de décentraliser davantage les services de promotion et d'accompagnement des investissements privés, de conseils et d'accompagnement aux entreprises et investisseurs. Il s'agira également de mobiliser et d'impliquer davantage l'ensemble des acteurs et parties prenantes locaux (Autorités locales, Services Techniques Déconcentrés, Secteur privé et Partenaires Techniques et Financiers) dans les activités (ciblées) d'amélioration de l'environnement des affaires et dans la mobilisation d'investissements privés, suivant les axes prioritaires du PEM au niveau local, ainsi que les opportunités offertes par les Régions concernées.

En outre, plus d'interactions entre EDBM au niveau central et les antennes régionales sont attendues, en ce qui concerne particulièrement : la promotion des DPP régionaux/sectoriels/filières visant l'amélioration de

l'environnement des affaires ; en étroite collaboration avec l'équipe centrale, contribuer à l'identification et la promotion des opportunités d'investissements privés (IDE, IDN et entrepreneurs/start up) existants localement.

C'est dans ce cadre que l'EDBM entend recruter un **Consultant Individuel**, pour occuper la fonction « **d'Investment Facilitator** » (En charge de la facilitation des investissements privés), **dans l'opérationnalisation des services de facilitation des investissements auprès des antennes EDBM à Tuléar et Fort Dauphin**, en vue de la concrétisation des dits investissements privés.

2. LES OBJECTIFS DU CONSULTANT

Sous la hiérarchie du Directeur Général de l'EDBM et sous les supervisions directes du Directeur des Services aux Investisseurs et du Directeur des Réformes et du Développement du Secteur privé, l'« **Investment Facilitator** » aura pour mission principale ***d'apporter son Assistance Technique à la direction générale (incluant les directions opérationnelles)*** dans **la facilitation et la concrétisation d'investissements privés** dans les Régions d'implantation des antennes concernées ***et d'appuyer les Chefs d'antennes EDBM à Tuléar et Fort Dauphin pour une meilleure performance des antennes.***

Il (ou elle) sera en charge particulièrement des activités ci-après listées :

- **Renforcement des services aux Investissements/aux investisseurs [en collaboration/coordination avec la DSI]**
 - Accompagner activement le déploiement des services digitalisés de l'EDBM au niveau régional (en coordination avec le Guichet Unique central) : ORINASA (création d'entreprise), etc.
 - Identifier les opportunités d'investissements locaux en collaboration avec les autorités locales et identifier les projets d'investissements existants localement (IDN);
 - Assister les IDE dans les Régions d'implantation des antennes concernées ;
 - Déployer et/ou renforcer les services d'accompagnement/conseils au préétablissement, à l'établissement et post-établissement (after-care) des entreprises : conseiller, orienter et assister les investisseurs sur les activités liées à la création d'entreprise et les opportunités d'investissements offertes ; assurer la qualité et la fluidité du service offert aux investisseurs ; organiser des rencontres entre investisseurs et porteurs de projets ;
 - Prendre part aux différents travaux de réflexion sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme proactif de promotion des investissements qui contribuera à (1) faire augmenter de manière significative le nombre et la qualité des investisseurs potentiels et à (2) faire augmenter le taux de conversion des investisseurs potentiels en investisseurs réels.
 - Renforcer la collaboration Collectivités Territoriales Décentralisées et les services déconcentrés territoriaux / entités sectorielles locales/ les groupements du secteur privé/ les chambres de commerce et d'industrie en matière de promotion des investissements ;

- **Assistance technique aux Chefs d'antennes dans la gestion et la coordination des activités de l'antenne relatives à la promotion des investissements**
 - Accompagner et assister les Chefs d'antennes dans l'élaboration et la mise en œuvre des PTBA (Plan de Travail et Budget Annuel) sur le volet promotion des investissements relatifs aux deux Régions ;
 - Assister les Chefs d'antennes dans le suivi et l'évaluation des activités des antennes, particulièrement en ce qui concerne la promotion des investissements ;

- Collaborer étroitement avec le Projet Pôle Intégré de Croissance (coordination régionale) dans la promotion des opportunités locales d'investissements et d'affaires ;
 - Participer dans l'organisation de réunions et d'évènements EDBM dans les Régions d'implantation des antennes concernées ;
 - Contribuer aux réflexions stratégiques et opérationnelles des activités de l'EDBM pour la promotion des investissements dans les Régions d'implantation des antennes concernées et prendre part à la définition et à la mise en œuvre des stratégies sectorielles prioritaires ;
 - Contribuer de manière proactive aux rapports d'activités des antennes ;
 - Participer aux réunions locales mobilisant le secteur privé (investisseurs) et traitant de l'environnement des affaires ;
 - Contribuer au renforcement de l'image et du positionnement de l'EDBM au niveau local ;
 - Contribuer à la promotion des investissements dans les Régions d'implantation des antennes concernées ;
- **Contribution à l'amélioration de l'environnement des affaires [sous la supervision de la DRDSP]**
- Prendre activement part à la préparation et à l'organisation des Dialogues Public-Privé Régionaux, ayant trait particulièrement à la promotion des investissements : coordination avec la direction des réformes (niveau central), identification des acteurs et des parties prenantes locales ;
 - Assurer la communication locale sur les activités du DPP, les points d'avancement ;
 - Former les Chefs d'antennes à la contribution à l'amélioration de l'environnement des affaires.

Et contribuer à toute tâche que le DG EDBM pourrait lui confier dans le cadre de ses compétences.

L'Investment Facilitator couvrant les antennes EDBM à Tuléar et Fort Dauphin travaillera en étroite collaboration avec l'équipe centrale (Direction des Services aux Investisseurs ou DSI, incluant le Guichet Unique ; Direction des Réformes et du Développement du Secteur Privé ou DRDSP ; Direction de la Communication et des Relations « Corporate » ou DCRC ; Direction Administrative et Financières ; Cellule de Veille Economique et Stratégique ; Cellule Projets PTF).

3. RESULTATS ATTENDUS

- La dynamisation des activités liées à l'attraction des investissements de l'EDBM dans les Régions d'implantation des antennes concernées est effective (visibilité l'antenne assurée) ;
- Les projets d'investissements privés dans les Régions d'implantation des antennes concernées sont identifiés et accompagnés ;
- Les IDE potentiels identifiés dans les Régions d'implantation des antennes concernées sont accompagnés et assistés ;
- La collaboration avec les Services Techniques Déconcentrés et les deux Régions est renforcée ;
- La stratégie visant à améliorer l'environnement local des entreprises, afin d'attirer davantage d'investissements, est améliorée de façon continue ;
- Les antennes EDBM à Tuléar et Fort Dauphin renforcent leur performance au-delà des services du Guichet Unique, en renforçant les services d'appui à la réalisation d'investissements privés.

4. LIEU, DUREE DE LA MISSION ET REMUNERATION DU CONSULTANT

Le poste est basé à Tuléar, mais le Consultant est appelé à effectuer des déplacements professionnels au niveau national. La mission du Consultant est prévue pour une durée de dix-huit (18) mois avec possibilité d'extension selon la nécessité. La confirmation et le renouvellement du contrat seront conditionnés par une

évaluation de performance du Consultant qui sera conduite après une période d'essai de 6 mois, ensuite annuellement, avec le soutien technique du PIC et de la Banque mondiale.

Le Consultant sera rémunéré sur une base forfaitaire mensuelle à définir avec le Directeur Général de l'EDBM. Cette rémunération sera établie dans le contrat de services.

5. OBLIGATIONS DE RAPPORTS

La prestation du Consultant couvrira une période de 6 mois calendaire. Elle sera renouvelable en fonction du besoin et du niveau de satisfaction de la Direction Générale à l'issue de cette période.

La langue de travail et celle des livrables sera exclusivement le français.

Le Consultant est soumis à une obligation de rapports périodiques, notamment :

- Rapports trimestriels d'activités faisant état des situations de l'avancement des activités planifiées, la réalisation d'indicateurs de performance (dont la concrétisation d'investissements privés), incluant le rapport financier des activités réalisées localement avec l'appui des PTF ;
- Rapports annuels, consolidant et résumant les principales réalisations, les points de blocage et les solutions proposées ainsi que les actions recommandées pour l'année N+1 ;
- A l'issue de la consultation, le consultant livrera un rapport final relatant chaque situation réelle des antennes. Il(elle) émettra une appréciation générale, après évaluation, des capacités techniques du Chef d'antenne ainsi que des recommandations pour améliorer les antennes EDBM.

6. DEVOIR DE RESERVE ET CONFIDENTIALITE

L'Investment Facilitator est soumis à une obligation de réserve et ne peut engager la responsabilité de l'EDBM sans en référer préalablement au DG lui-même. De même, il est astreint à l'obligation de confidentialité.

7. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant individuel à qui sera confiée la mission devra justifier du profil et des qualifications ci-après :

- Titulaire d'un Diplôme Bac+4 en Economie, Gestion ou Administration (ou privée) ;
- Expériences professionnelles de sept (7) années minimum, dont au moins trois (trois) années en tant qu'Assistant Technique de haut niveau (Senior) de projets et programmes de développement, ou en tant que coordonnateur de projets dans le secteur privé ;
- Une bonne connaissance de l'environnement des affaires et des problématiques du secteur privé malagasy ;
- Bonne connaissance de la culture de dialogue et de concertation (public-public et public-privé) ;
- Une très bonne connaissance du contexte socio- économique des Régions d'implantation des antennes concernées ;
- Méthodique, rigoureux (se), intègre, sens poussé du relationnel
- Très bonne capacité rédactionnelle
- Une parfaite maîtrise de la communication tant à l'écrit qu'à l'oral
- Une parfaite maîtrise de l'outil informatique et bureautique
- Une parfaite maîtrise de la Langue française et une bonne connaissance de l'Anglais
- Expériences dans des projets de développement financés par des bailleurs de fonds tels que la Banque Mondiale, l'Union Européenne, le système des Nations Unies, le FIDA sont un atout

TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL
« Investment Facilitator, en charge des activités de facilitation des investissements privés auprès des
antennes EDBM à Tamatave et Manakara (Axe Est) »
Poste basé à Tamatave

1. CONTEXTE

Le Plan Emergence Madagascar (PEM) pour 2019-2023 prône un développement socio-économique durable, basée sur la bonne gouvernance. A cet effet, le PEM accorde une attention particulière à la promotion du secteur privé, incluant un axe fort sur l'entrepreneuriat.

L'Economic Development Board of Madagascar (EDBM), en tant qu'Agence nationale de Promotion des Investissements (suivant le décret 2018-900 du 03 août 2018) est chargé de concevoir et de mettre en œuvre, en concertation avec le Gouvernement et le Secteur Privé, et suivant le Plan Emergence Madagascar, la stratégie nationale en matière d'accroissement des investissements directs privés nationaux (IDN) et étrangers (IDE).

Pour atteindre cet objectif stratégique, l'EDBM structure ses interventions autour de trois grands axes :

- ***l'amélioration du climat des affaires***, en appuyant et en accompagnant le Gouvernement dans la définition et dans la mise en œuvre de la stratégie de développement du secteur privé, la mise en place de réformes relatives à l'amélioration du climat des affaires, à travers la promotion du dialogue public privé (DPP);
- ***la promotion des investissements***, sur la base des secteurs (productifs) identifiés comme prioritaires par le PEM, notamment : l'Agriculture, l'Energie , l'Industrie et le Commerce, le Tourisme, le Transport (infrastructures de liaison) ;
- et ***la facilitation des investissements***, soit l'accompagnement des investisseurs dans leurs démarches de préétablissement, d'établissement et d' « after-caring » (cadre d'extension d'activités), incluant les formalités administratives auprès du guichet unique EDBM.

La portée des activités et des services délivrés par l'EDBM touche l'intérêt économique à l'échelle nationale, les différentes Régions étant identifiées comme les pôles de production (et donc porteur du développement socio-économique inclusive et durable du pays) dans les différents secteurs d'opportunités économiques du pays. Sur le plan organisationnel, outre la structure centrale où siège la direction générale, dans les Régions, EDBM est représenté par un Chef d'antenne dans chacune des grandes villes suivantes : Antsirabe, Fianarantsoa, Tuléar, Tamatave, Majunga, Diégo et Nosy Be. Les services déployés actuellement au niveau de ces antennes, couvrent essentiellement les conseils et l'accompagnement des porteurs de projets et entrepreneurs, particulièrement dans la création d'entreprises.

Dans les perspectives de renforcer ses activités dans les Régions de Madagascar, la redynamisation des antennes opérationnelles ainsi que la mise en place de nouvelles antennes sont de mise, avec pour objectif de décentraliser davantage les services de promotion et d'accompagnement des investissements privés, de conseils et d'accompagnement aux entreprises et investisseurs. Il s'agira également de mobiliser et d'impliquer davantage l'ensemble des acteurs et parties prenantes locaux (Autorités locales, Services Techniques Déconcentrés, Secteur privé et Partenaires Techniques et Financiers) dans les activités (ciblées) d'amélioration de l'environnement des affaires et dans la mobilisation d'investissements privés, suivant les axes prioritaires du PEM au niveau local, ainsi que les opportunités offertes par les Régions concernées.

En outre, plus d'interactions entre EDBM au niveau central et les antennes régionales sont attendues, en ce qui concerne particulièrement : la promotion des DPP régionaux/sectoriels/filières visant l'amélioration de

l'environnement des affaires ; en étroite collaboration avec l'équipe centrale, contribuer à l'identification et la promotion des opportunités d'investissements privés (IDE, IDN et entrepreneurs/start up) existants localement.

C'est dans ce cadre que l'EDBM entend recruter un **Consultant Individuel**, pour occuper la fonction « **d'Investment Facilitator** » (En charge de la facilitation des investissements privés), **dans l'opérationnalisation des services de facilitation des investissements auprès des antennes EDBM à Tamatave et Manakara**, en vue de la concrétisation des dits investissements privés.

2. LES OBJECTIFS DU CONSULTANT

Sous la hiérarchie du Directeur Général de l'EDBM et sous les supervisions directes du Directeur des Services aux Investisseurs et du Directeur des Réformes et du Développement du Secteur privé, l'« **Investment Facilitator** » aura pour mission principale ***d'apporter son Assistance Technique à la direction générale (incluant les directions opérationnelles)*** dans **la facilitation et la concrétisation d'investissements privés** dans les Régions d'implantation des antennes concernées ***et d'appuyer les Chefs d'antennes EDBM à Tamatave et Manakara pour une meilleure performance des antennes.***

Il (ou elle) sera en charge particulièrement des activités ci-après listées :

- **Renforcement des services aux Investissements/aux investisseurs [en collaboration/coordination avec la DSI]**
 - Accompagner activement le déploiement des services digitalisés de l'EDBM au niveau régional (en coordination avec le Guichet Unique central) : ORINASA (création d'entreprise), etc.
 - Identifier les opportunités d'investissements locaux en collaboration avec les autorités locales et identifier les projets d'investissements existants localement (IDN);
 - Assister les IDE dans les Régions d'implantation des antennes concernées ;
 - Déployer et/ou renforcer les services d'accompagnement/conseils au préétablissement, à l'établissement et post-établissement (after-care) des entreprises : conseiller, orienter et assister les investisseurs sur les activités liées à la création d'entreprise et les opportunités d'investissements offertes ; assurer la qualité et la fluidité du service offert aux investisseurs ; organiser des rencontres entre investisseurs et porteurs de projets ;
 - Prendre part aux différents travaux de réflexion sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme proactif de promotion des investissements qui contribuera à (1) faire augmenter de manière significative le nombre et la qualité des investisseurs potentiels et à (2) faire augmenter le taux de conversion des investisseurs potentiels en investisseurs réels.
 - Renforcer la collaboration Collectivités Territoriales Décentralisées et les services déconcentrés territoriaux / entités sectorielles locales/ les groupements du secteur privé/ les chambres de commerce et d'industrie en matière de promotion des investissements ;

- **Assistance technique aux Chefs d'antennes dans la gestion et la coordination des activités de l'antenne relatives à la promotion des investissements**
 - Accompagner et assister les Chefs d'antennes dans l'élaboration et la mise en œuvre des PTBA (Plan de Travail et Budget Annuel) sur le volet promotion des investissements relatifs aux deux Régions ;
 - Assister les Chefs d'antennes dans le suivi et l'évaluation des activités des antennes, particulièrement en ce qui concerne la promotion des investissements ;

- Collaborer étroitement avec le Projet Pôle Intégré de Croissance (coordination régionale) dans la promotion des opportunités locales d'investissements et d'affaires ;
 - Participer dans l'organisation de réunions et d'évènements EDBM dans les Régions d'implantation des antennes concernées ;
 - Contribuer aux réflexions stratégiques et opérationnelles des activités de l'EDBM pour la promotion des investissements dans les Régions d'implantation des antennes concernées et prendre part à la définition et à la mise en œuvre des stratégies sectorielles prioritaires ;
 - Contribuer de manière proactive aux rapports d'activités des antennes ;
 - Participer aux réunions locales mobilisant le secteur privé (investisseurs) et traitant de l'environnement des affaires ;
 - Contribuer au renforcement de l'image et du positionnement de l'EDBM au niveau local ;
 - Contribuer à la promotion des investissements dans les Régions d'implantation des antennes concernées ;
- **Contribution à l'amélioration de l'environnement des affaires [sous la supervision de la DRDSP]**
- Prendre activement part à la préparation et à l'organisation des Dialogues Public-Privé Régionaux, ayant trait particulièrement à la promotion des investissements : coordination avec la direction des réformes (niveau central), identification des acteurs et des parties prenantes locales ;
 - Assurer la communication locale sur les activités du DPP, les points d'avancement ;
 - Former les Chefs d'antennes à la contribution à l'amélioration de l'environnement des affaires.

Et contribuer à toute tâche que le DG EDBM pourrait lui confier dans le cadre de ses compétences.

L'Investment Facilitator couvrant les antennes EDBM à Tamatave et Manakara travaillera en étroite collaboration avec l'équipe centrale (Direction des Services aux Investisseurs ou DSI, incluant le Guichet Unique ; Direction des Réformes et du Développement du Secteur Privé ou DRDSP ; Direction de la Communication et des Relations « Corporate » ou DCRC ; Direction Administrative et Financières ; Cellule de Veille Economique et Stratégique ; Cellule Projets PTF).

3. RESULTATS ATTENDUS

- La dynamisation des activités liées à l'attraction des investissements de l'EDBM dans les Régions d'implantation des antennes concernées est effective (visibilité l'antenne assurée) ;
- Les projets d'investissements privés dans les Régions d'implantation des antennes concernées sont identifiés et accompagnés ;
- Les IDE potentiels identifiés dans les Régions d'implantation des antennes concernées sont accompagnés et assistés ;
- La collaboration avec les Services Techniques Déconcentrés et les deux Régions est renforcée ;
- La stratégie visant à améliorer l'environnement local des entreprises, afin d'attirer davantage d'investissements, est améliorée de façon continue ;
- Les antennes EDBM à Tamatave et Manakara renforcent leur performance au-delà des services du Guichet Unique, en renforçant les services d'appui à la réalisation d'investissements privés.

4. LIEU, DUREE DE LA MISSION ET REMUNERATION DU CONSULTANT

Le poste est basé à Tamatave, mais le Consultant est appelé à effectuer des déplacements professionnels au niveau national. La mission du Consultant est prévue pour une durée de dix-huit (18) mois avec possibilité d'extension selon la nécessité. La confirmation et le renouvellement du contrat seront conditionnés par une

évaluation de performance du Consultant qui sera conduite après une période d'essai de 6 mois, ensuite annuellement, avec le soutien technique du PIC et de la Banque mondiale.

Le Consultant sera rémunéré sur une base forfaitaire mensuelle à définir avec le Directeur Général de l'EDBM. Cette rémunération sera établie dans le contrat de services.

5. OBLIGATIONS DE RAPPORTS

La prestation du Consultant couvrira une période de 6 mois calendaire. Elle sera renouvelable en fonction du besoin et du niveau de satisfaction de la Direction Générale à l'issue de cette période.

La langue de travail et celle des livrables sera exclusivement le français.

Le Consultant est soumis à une obligation de rapports périodiques, notamment :

- Rapports trimestriels d'activités faisant état des situations de l'avancement des activités planifiées, la réalisation d'indicateurs de performance (dont la concrétisation d'investissements privés), incluant le rapport financier des activités réalisées localement avec l'appui des PTF ;
- Rapports annuels, consolidant et résumant les principales réalisations, les points de blocage et les solutions proposées ainsi que les actions recommandées pour l'année N+1 ;
- A l'issue de la consultation, le consultant livrera un rapport final relatant chaque situation réelle des antennes. Il(elle) émettra une appréciation générale, après évaluation, des capacités techniques du Chef d'antenne ainsi que des recommandations pour améliorer les antennes EDBM.

6. DEVOIR DE RESERVE ET CONFIDENTIALITE

L'Investment Facilitator est soumis à une obligation de réserve et ne peut engager la responsabilité de l'EDBM sans en référer préalablement au DG lui-même. De même, il est astreint à l'obligation de confidentialité.

7. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant individuel à qui sera confiée la mission devra justifier du profil et des qualifications ci-après :

- Titulaire d'un Diplôme Bac+4 en Economie, Gestion ou Administration (ou privée) ;
- Expériences professionnelles de sept (7) années minimum, dont au moins trois (trois) années en tant qu'Assistant Technique de haut niveau (Senior) de projets et programmes de développement, ou en tant que coordonnateur de projets dans le secteur privé ;
- Une bonne connaissance de l'environnement des affaires et des problématiques du secteur privé malagasy ;
- Bonne connaissance de la culture de dialogue et de concertation (public-public et public-privé) ;
- Une très bonne connaissance du contexte socio- économique des Régions d'implantation des antennes concernées ;
- Méthodique, rigoureux (se), intègre, sens poussé du relationnel
- Très bonne capacité rédactionnelle
- Une parfaite maîtrise de la communication tant à l'écrit qu'à l'oral
- Une parfaite maîtrise de l'outil informatique et bureautique
- Une parfaite maîtrise de la Langue française et une bonne connaissance de l'Anglais
- Expériences dans des projets de développement financés par des bailleurs de fonds tels que la Banque Mondiale, l'Union Européenne, le système des Nations Unies, le FIDA sont un atout